

Coupes austères sur l'hôpital Sainte-Marguerite

Le comité de soutien à Sainte-Marguerite refuse de laisser se dégrader l'accès aux soins sur l'autel d'un PPP (partenariat public privé) vicié. La Marseillaise 20/03/2015

Le comité de soutien à l'hôpital Sainte-Marguerite interpelle la direction générale de l'AP-HM.

Départ du laboratoire effectué, suppression de l'endocrinologie programmée pour 2017 et devraient encore suivre les services rhumatologie et orthopédie... l'hôpital Sainte-Marguerite fait les frais des politiques de restrictions budgétaires. A force de taper dans les moyens, les hôpitaux ferment. Un comité de soutien s'est rassemblé hier devant le siège de l'AP-HM pour dénoncer ces graves dérives.



« Nous sommes plus de 100 000 sur ce territoire, fait le compte Claude Whilem le président du CIQ Sainte-Anne. On supprime la proximité, or c'est un facteur important dans la qualité et l'accès aux soins, d'autant plus pour l'urgence vu le déficit de transports en commun à Marseille. Le progrès technique est une chose mais il ne remplace pas le besoin d'humains ». Depuis six mois qu'il se mobilise au sein du comité de soutien, le CIQ a recueilli des milliers de signatures sur sa pétition.

Hier ce comité, qui réunit également la CGT hôpitaux Sud, l'UL CGT Marseille Sud, les sections PCF des 7e, 8e et 9e arrondissements, le NPA, le PG Marseille Sud, Ensemble 13 et Rouges Vifs, s'est rassemblé devant le siège de l'AP-HM pour interpeller les responsables des hôpitaux sur la dangereuse dégringolade dans l'organisation des soins à Marseille, qui conduit notamment à la condamnation de Sainte-Marguerite. « Une des conséquences de cette politique qui s'inscrit dans le pacte de responsabilité et qui en plus de 21 milliards d'économies sur la protection sociale demande encore quatre milliards d'économie sur l'hôpital public: c'est le droit à la santé pour tous qui est clairement menacé » s'alarme Anne-Marie Ménard pour l'UD CGT.

Conflit d'intérêts

Une délégation a été reçue par le directeur général de l'AP-HM. « Cette décision de transfert d'activités est une injonction de l'ARS qui fait glisser le public vers le privé, explique Jean-Marie Douville, secrétaire général CGT Sainte-Marguerite, Ici, la direction est consciente du risque pour les populations, l'emploi et la qualité du service, mais c'est au niveau du ministère qu'il faut déverrouiller ». Une table ronde a été réclamée.

« A Marseille, plus qu'ailleurs on veut s'appuyer sur le réseau privé pour faire face aux problématiques de santé. C'est inacceptable qu'on n'entende pas le maire sur cette question ». pique Christian Pellicani (PCF). Jean-Claude Gaudin a été réélu en 2014 à la présidence du conseil de surveillance de l'AP-HM. De même, s'interroge Jean-Marc Cavagnara (PG) « y aurait-il des conflits d'intérêt dans cette ville ? » On oppose aux défenseurs de Sainte-Marguerite la présence proche de la clinique Saint-Martin, créée par les familles Muselier-Giocanti. Encore faut-il que le patient ait les moyens d'y séjourner.

Myriam Guillaume